

Resp 35370-1316

L'IMPÔT UNIQUE

O U

LA RÉGÉNÉRATION DE LA FRANCE

CHANCELANTE.

*L*ETTRE écrite à M. le PRÉSIDENT de
l'Assemblée Nationale & à M. DENECKER, premier
Ministre des Finances ; avec les trois Planches, qui, à
la seule inspection, font ressortir la simplicité & la
nécessité absolue d'un plan qui intéresse essentiellement
le bien général des trois Ordres à la fois.

PAR M. BERNARD PRADERE, Négociant
à Toulouse.



A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de J. J. ROBERT, Maître-ès-Arts
de la Faculté de Paris, près le Collège Royal, 1789.

2378-19

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE NOTES

BY

ROBERT A. FAY

1962

CHICAGO, ILL.

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS



PHYSICS 309

LECTURE NOTES

BY

ROBERT A. FAY

1962

CHICAGO, ILL.

* * * * *

AVIS AU LECTEUR.

LE Mardi 6 Octobre , j'appris la nouvelle que l'Assemblée Nationale avoit décrété le quart des revenus sur la partie des contribuables de la France qui jouissent au moins de 400 liv. de rente ; elle me réjouit d'un côté , en ce qu'elle sembloit suspendre la banqueroute ; tandis qu'elle m'affligea sensiblement de l'autre , par la difficulté presque insurmontable que je crus voir dans le mode de la perception de cet impôt : mais combien plus mon affliction ne redoubla-t-elle pas , lorsqu'il me parut que cette dernière ressource ne faisoit que pallier le mal : je fus alors tout-à-coup poussé vivement par une force invisible qui me détermina , comme malgré moi , à développer à la hâte un plan qui a de tout les temps roulé dans ma tête , sans que j'eusse jamais eu la curiosité d'en connoître le véritable résultat : je crus à propos d'en parler le Jeudi à un ami qui voulut le connoître ; je le brochai , & le lui mis sous les yeux dans moins de deux heures ; il en parut singulièrement frappé ; aussi exigea-t-il de moi , au nom de l'amitié qui nous unissoit , que je l'envoyasse sans retard à M. le Président de l'Assemblée Nationale & à M. de Necker , en l'accompagnant de la même lettre pour tous les deux : Je la fis cette lettre le Vendredi ; mon ami connut qu'elle se ressentoit de la précipitation avec laquelle je l'avois faite avorter ; mais il me défendit d'y retoucher : L'Assemblée , me dit-il , ne cherche point de phrases ; elle

s'arrête au bon & à l'utile , je crois que votre plan renferme l'un & l'autre ; le trois Ordres , m'ajouta-t-il de suite , vont , je vous jure , se réunir pour en demander l'exécution entiere ; je vais de ce pas vous prôner dans les quatre coins de la Ville. Cependant son premier mouvement sur l'imperfection du style de ma lettre , que je reconnus aussi bien que lui , m'avoit déconcerté ; il eut beau le couvrir par des belles tournures , je ne voulus plus entendre parler de faire partir mon plan ; il en parut affligé ; sa sensibilité toucha la mienne , & par des nouvelles supplications affectueuses & réitérées , je me laissai gagner : Je réfléchis , & je crus qu'en me livrant à l'indulgence de l'Assemblée , comme je me livre à celle de mes lecteurs , cela me suffiroit.

Rarement ces ouvrages lâchés avec trop de précipitation , sont-ils exempts de fautes ; j'y apperçus bien-tôt après le départ quelques termes trop aisés que la fouge de mon imagination m'avoit surpris dans deux différentes lignes ; je pense qu'on sera bien aise que je les aie supprimés dans l'impression.

Ce n'est pas tout , j'avois fait quelque petite erreur de calcul , qui au lieu de me faire trouver la solde de la dette nationale de cinq milliards dans les douze années , me laissoit à payer environ trente millions pour la treizieme ; ce qui n'est , comme l'on voit , que de peu de conséquence. Je l'ai corrigé ici ; sans avoir eu besoin de recourir à tant d'autres sommes qui nous reviendront , soit du contrôle des actes , de l'or & argent , poste aux lettres & aux chevaux , quoique presque entierement diminués ,

ne devant subsister que pour l'utilité de la chose publique : mais sur-tout pour l'entrée des Marchandises étrangères à l'entrée du Royaume , en concurrence avec nos Fabriques , qui doivent subsister en entier , qui donnent des sommes immenses ; sans à ce comprendre encore les Salines dont je n'ai absolument pas parlé , qui appartenant au Roi , le sel doit en être vendu à son profit, non comme impôt , mais comme Marchandises relativement à sa valeur intrinsèque.

Cette même précipitation m'avoit ôté le temps de donner la troisième planche , sur laquelle on ne peut jeter un regard curieux sans être saisi d'étonnement ; car toute imparfaite qu'elle est , elle fait si sensiblement ressortir la bonté & l'utilité de mon plan , jusqu'à ce qu'il en paroisse un plus utile , plus clair & plus aisé à exécuter ; qu'on peut en inférer qu'une maison qui dépenseroit en denrées , meubles ou effets 1200 liv. par an , donneroit au Roi , à la Province ou à la Ville , près de 200 liv. au moins , sans à ce comprendre les impositions pécunieres , comme taille , vingtième , industrie , capitation , &c. &c. &c. qu'elle horreur , tandis que celui là même dans l'hypothèse de mon plan , ne payera peut-être pas 50 liv.!!

J'ose croire , & je n'ai pas l'amour propre de le penser autrement , que mon plan est susceptible de correction ; il a été trop précipité pour ne pas m'y attendre ; mais l'ensemble présente ce qu'on n'a pas encore vu depuis plus d'un an qu'on écrit sur cette matière , à moins qu'on n'imaginât que celui qui a fait nommer M. Moras , Notaire de cette Ville , pour Receveur , qui

parut le Lundi douzieme du même mois, & qu'on diroit être une émanation du mien, ne méritat quelque espèce de connexité, en cela seulement qu'il y est parlé d'un certain nombre de classes. J'avoue franchement qu'en l'entendant publier je crus tout à coup que le zèle trop ardent de mon ami, qui avoit eu la bonté de me proclamer quatre jours auparavant dans toute Ville, n'eût donné occasion à me supplanter, dans l'avantage d'avoir été le premier, le plus utile à la Patrie; mais je fus bientôt rassuré, lorsque je m'apperçus qu'il n'embrassoit absolument pas l'ensemble de mon projet; que les classes manquoient de proportion suffisante; que son but n'étoit que momentané, qu'il ne cherchoit, comme tous les autres, qu'à éviter pour un temps la banqueroute; en un mot, à pallier le mal & même à l'augmenter par son nouvel impôt: mais je fus bien plus rassuré encore lorsque je vis qu'il partoît d'une fausse base, puisqu'il suppose qu'il y a douze millions d'ames en France capables d'être imposées; l'Auteur anonime de la branche de ce plan auroit sans doute bien de la difficulté à justifier son principe, il n'en est pas pour cela moins estimable; il a cherché le bien général, cela suffit pour lui mériter l'estime & la reconnaissance publique.





L'IMPÔT UNIQUE
OU
LA RÉGÉNÉRATION
DE LA FRANCE
CHANCELANTE.

MONSEIGNEUR,

LA France , ce grand royaume , le plus florissant du monde entier , soit par sa situation , son étendue , sa fertilité & sa population , touche à deux doigts de sa perte , votre dernier discours à l'assemblée Nationale ne nous dissimule plus rien sur son état vraiment affligeant ; & l'on conçoit aisément , que sans un remède prompt & efficace , la *banqueroute* est la seule ressource qui nous reste : mais en ministre habile & prévoyant , votre discours porte de suite l'antidote qu'il est expédient d'employer contre le mal qui nous accable : il

a paru, au premier coup d'œil, d'une si grande ressource, que, pleine de confiance en vos lumières, l'assemblée n'a, pour ainsi dire, cherché qu'à vous abandonner cette partie des destinées de la Nation; elle a suivi les mouvemens de son antoufiasme; elle est allée aux voix; & dans la ferme croyance de sauver l'état & ses Citoyens, le décret qui a adopté votre plan a passé à la majorité des trois quarts des voix où environ.

On ne peut, MONSEIGNEUR, que louer votre zele & préconiser celui de la Nation; votre plan, & l'accueil que MM. les députés en ont fait, vient d'être, à proprement parler, généralement ratifié dans toutes les provinces: il est étayé par tant de raisonnemens, professé par tant des bouches respectables, qu'il y auroit de la témérité à l'attaquer: il est bon; il est prompt; il est efficace; il est excellent: il évite la *banqueroute*, dans ce moment, je ne puis me le dissimuler; il prévient l'anathème lancé par les députés de la Nation, contre tous ceux qui oseroient en prononcer le nom; mais permettez-moi cette triste réflexion, c'est la pitié, -- la compassion, -- la commisération, -- ma sensibilité naturelle qui me l'arrachent. Le peuple, plongé presque par-tout, dans la plus affreuse misère, pourra-t-il sans un effort mortel, supporter encore la privation du quart de ses revenus, & même se faire gloire de contribuer par des généreuses offrandes à surpasser ce quart? Ha! disons-le sans crainte & sans détour; ce ne peut être qu'une *gloire d'enragé* qui fera,

fans doute, au-dessus de ses forces, & qui ne man-
 quera pas de se donner nécessairement la mort. Quoi !
 ce seroit à dire donc que la France éviteroit la *banque-*
route en gros, tandis qu'elle la feroit en détail
 dans le trois quarts de ses membres épuisés ? Ha !
 MONSEIGNEUR, qu'il est fâcheux & même doulou-
 reux d'être forcé de payer pour les fautes d'autrui, qui
 ne nous sont rien moins que personnelles ! Est ce le
 peuple qui a contribué à la déprédation des Finan-
 ces ? Est ce par sa faute qu'elles ont été mal admi-
 nistrées ? S'est-il jamais refusé à supporter les fardeaux
 lourds & pésants dont on l'a surchargé depuis tant
 d'années, en le berçant de l'idée que ses maux auroient
 un terme ; tantôt après une guerre sur terre ; tantôt,
 après une guerre sur mer ; tandis que loin de tenir
 sa promesse, le ministere redoubloit souvent ses im-
 pôts en temps de paix ? Qu'a-t-on finalement demandé
 au peuple qu'il n'y ait accédé ? Que sont donc deve-
 nues ces sommes immenses qu'il a versé dans le trésor
 royal ? L'argent y est-il resté oisif ? Y seroit-il enco-
 re ? Mais s'il n'y est plus ; n'est-ce pas qu'il y a eu des
 administrateurs infideles ? Ce sont ceux-là qu'il faudroit
 interroger, ce sont ceux-là qu'il faudroit pres-
 ser ; ce sont ceux-là qu'il faudroit préalablement con-
 damner à la restitution.

Un *tel* ministre, tout le monde l'a su, n'avoit pres-
 que pas le sol quand il a pris les renes du gouvernement,
tel autre en avoit plus, *tel autre*, en avoit moins : mais
 tous (sauf vous, MONSEIGNEUR, que le ciel avoit am-

plément favorisé de fortune & de probité) sont devenus des hommes puissamment riches.

Tel fermier général est arrivé à Paris avec son bâton blanc à la main , qu'on le voit aujourd'hui traîné sur des chars pompeux formant un cortège qui éclipse celui de nos Rois ; celui-ci achete des terres superbes & très-revenantes ; celui-là place des capitaux immenses sur toutes les banques de l'Europe ; tous en un mot prétent à la Nation une partie de la substance dont ils l'ont épuisée , à condition de quelque nouvel impôt , en leur faveur , pour l'épuiser encore davantage.

Toutes nos loix se concilient cependant à accorder le bénéfice de restitution à celui qui justifie avoir été lésé au-delà de la moitié du juste prix ; elles veulent même que les mineurs le soient (restitués) du tiers au quart.

He bien ! la chose seroit toute simple ; il n'y auroit qu'à prouver que les Fermiers généraux ont perçu de la France pupille , par le moyen des impôts, des revenus qui ont surpassé au centuple , & mille fois au centuple , les soins qu'ils pouvoient se donner pour cette perception , tout le monde conviendra sans peine que cette preuve seroit aisée ; & que je puis me dispenser de la faire ici ; il faudroit donc les condamner à la restitution autant qu'il seroit en leur pouvoir de la faire : ce seroit donc , encore un coup , les Fermiers généraux, ce seroit les Ministres déprédateurs qu'il faudroit préalablement & vivement assaillir : & si nous ne retrouvions pas chez eux toute la ressource

que nous devrions en attendre, c'est-à-lors qu'il seroit permis seulement de retomber sur le peuple pour lui tirer jusques à la dernière goutte du sang qui lui reste : mais je vous comprends, MONSEIGNEUR, on craindroit avec raison d'allarmer les familles dans une révolution de cette espee, qui seroit néanmoins de toute justice ; à la bonne heure ; cette réflexion m'a également frappé, je ne saurois en disconvenir ; mon ame est naturellement portée à la commisération ; c'est peut-être à cette vertu, s'il est possible qu'il y en ait en moi, que je dois le dessein d'avoir promptement pris la plume pour retracer, sans délai, à vos yeux, l'affreuse misere qui ronge la presque totalité de mes semblables, qui sont les vôtres, & tâcher d'y porter le remede que mes minces lumieres m'ont suggéré. Non, MONSEIGNEUR, je ne me plais pas à trouver des coupables ni à parer des victimes, pas même celles qui l'ont mérité aussi justement ; je tire au contraire le rideau sur les forfaits qui pourroient me les découvrir ; la rapidité avec laquelle j'ai passé sur nos déprédations & nos déprédateurs ; le voile dont je les ai couverts, doivent vous être un sur garand que je n'en veux ni à leur bien ni à leurs personnes ; & que je leur pardonne en mon particulier de bien bon cœur & du plus intime de mon ame, tous les maux que je puis en avoir ressenti ; car, bien loin de chercher leur perte ; je prends Dieu à témoin, que je ne veux que leur salut : mais si tout ces nobles motifs sont susceptibles de suspendre notre couroux justement irrité sur-tant

de têtes coupables ; il me paroît au moins & aussi juste, & aussi raisonnable , & plus intéressant encore, MONSEIGNEUR , que bien loin de courber de nouveau ce peuple innocent & misérable sous le poids d'autres contributions , notamment *du quart* de ses revenus , le GRAND ŒUVRE consisterait au contraire à secourir l'état , non-seulement sans l'imposer d'avantage ; mais encore ; (& ceci est remarquable) en le dégageant d'un seul & même coup , & de *la dette Nationale* , & de toutes les surcharges particulieres qui le font gémir depuis près d'un siècle.

Une telle proposition , je le vois , MONSEIGNEUR , vous paroîtra étrange & même impossible ; cela n'a rien qui m'étonne , sans doute , toutes les fois que l'autorité continuera à regarder comme des rêves honêtes , les divers systèmes dont on lui rend l'hommage ; qu'elle les recevra avec froideur , peut-être même avec mépris : mais dont elle ne s'occupera jamais dans la pratique , s'il faut en croire un écrivain récent , sous le vain prétexte qu'ils sont , où qu'ils peuvent être impraticables ou arbitraires.

Vous me prévenez , sans doute , MONSEIGNEUR , je voudrois parler si je l'osais d'un seul & même impôt , qui ne tombât taxativement que sur ces individus seuls capables de le supporter relativement à leur fortune ; soit qu'elle provienne de leurs biens fonds , de leurs maisons , de leurs contrats , de leur argent , de leur porte-feuille , de leur industrie , ou de quelques-uns de

ceux-là à la fois ou de tous ceux-là cumulativement sur les mêmes têtes.

Mais, si en me servant équivalement des expressions d'un auteur de nos jours, la mobilité des idées, d'intérêts, qui permet rarement dans ce beau Royaume, de revenir sur ce qu'on y a une fois essayé & manqué, (*) y est un obstacle, pour ainsi dire, invincible à la résipiscence; si l'on y est détourné, à jamais, de revenir à l'examen de la chose, parce que celle qui en usurpe le nom (la capitation) ne tend point au but de la perfection; au moins ne faudroit-il pas que cet exemple devint un épouvantail, pour vous, MONSIEUR, qui devez être plus constant, ou bien un titre pour ceux qui seroient tentés de le contredire.

La révolution étrange sous laquelle nous vivons; le désordre affreux qui l'accompagne; l'insurrection générale & allarmante des opprimés; les suites facheuses, & même désastreuses qui nous menacent; tout, en un mot, ne devrait-il pas vous engager de vous écarter de la règle commune?

Il ne nous est plus permis d'en douter, vous venez de nous l'apprendre tout-à-l'heure, la France en est aux derniers expédiens; elle est totalement épuisée,

(*) On dit que ce plan n'est pas nouveau. Cependant il a toujours existé dans ma tête comme incréé, je l'ai développé ces jours derniers lors de la nouvelle du décret sur le quart des revenus.

elle chancelle sur le penchant de sa ruine ; les dernières ressources qu'elle sollicite , ne peuvent la remettre sur son pivot que pour peu de temps , elle retombera plus violement de son propre poids ; les replis tortueux de la fiscalité sont à leur terme ; le peuple s'affaiblit & tombe abatu sous le poids énorme qu'il porte de si loin ; l'édifice va crouler avec fracas ; il ne tient que par un fil , sans espoir à jamais de réédification ; qu'on se bate les flancs tant que l'on voudra ; vous parviendrez peut-être à pallier le mal pendant quelques jours encore ; mais il n'en deviendra que plus opiniâtre ; c'est inutile , on aura beau se tourner & se retourner , il faut un coup de maître ; & ce coup de maître , il faut le trouver dans les moyens les plus simples ; les moyens le plus généralement batus ; dans ceux même qui nous ont paru jusqu'ici le plus arbitraires & le plus sujets à conjectures ; c'est en brusquant , en apparence , les principes imaginaires des choses , qu'il faut absolument parvenir à son but.

C'est le mode, MONSIEUR, qui doit tout rectifier & tout utiliser ; c'est le mode que la sagesse & la prudence doivent chercher ; c'est la probabilité de l'égalité dans la répartition de l'impôt qu'il faut trouver ; c'est la justice & l'équité qu'il faut faire triompher ; je ne dis pas une justice qui égale celle du Dieu suprême , elle ne peut se trouver qu'en lui-même ; mais de cette justice de laquelle l'homme peut devenir capable &

de se rapprocher ; en employant tous les moyens , en ne laissant échapper aucune circonstance de la faire briller , en lui faisant rendre à un chacun ce qui lui appartient ; & sur-tout dans la répartition d'un impôt qui devienne & qui montre aussi peu d'arbitraire , qu'il est moins rare d'en voir aucun qui n'en soit susceptible : remontez en effet à tous ceux que l'infacibilité du fisc a inventés depuis l'établissement de notre Monarchie ; à tous ceux que la sagesse des hommes honnêtes & vertueux avoit projetés ; descendez ensuite à tous ceux qu'on pourra imaginer à l'avenir : non , j'ose l'affirmer fièrement , sans crainte d'être démenti , il ne s'en trouvera pas un seul qui puisse en être exempt.

Que faire donc , dans cette affligeante hypothèse ? Quel parti prendre ? De quel côté faudra-t-il se retourner ? Il faut des impôts , c'est une vérité triste , mais démontrée. De quel côté encore un coup porterons-nous nos regards affligés , où nous accrocherons-nous ? He ! Combien de fois faudra-t-il donc le redire ?

A un seul & même impôt , qui embrassant tous les divers genres de fortune sans en distinguer précisément aucun en particulier , ne frappe avec une proportion presque arithmétique , que sur ceux-là même qui se sentiroient humiliés d'en être exempts , parce qu'ils pourroient le supporter sans en être incommodés.

A un seul & même impôt qui anéantisse à jamais

la dette Nationale , en même temps qu'il soulagera le peuple de plus de neuf sur dix. (*)

A un seul & même impôt qui subvienne à la fois aux nécessités de l'état , aux patrimoines des Villes , & aux embellissemens des Provinces , ainsi qu'à toutes leurs dépenses.

A un seul & même impôt , qui remplace la dîme Ecclesiastique , acquite toutes les charges , & remplisse emplement & sans murmure tous les remplacemens que l'Assemblée Nationale nous prépare de faire par ses décrets. (2)

A un seul & même impôt qui prévienne les dépenses présentes & les dépenses futures. En un mot à un seul & même impôt qui nous prémunisse contre les fléaux de la guerre , & nous fasse enfin respecter par nos voisins & admirer de toute l'Europe !

Quel bonheur que cet impôt qui procureroit à tout le reste un affranchissement universel ! alors plus de droits multipliés , plus de taxes abusives , ridicules , effrayantes & ruineuses ; plus de bureaux , plus de corps-de-garde ; plus de denrées défendues , plus des tarifs , plus de Commis amoncelés dans toutes les parties du Royaume , plus de ces appareils qui se trouvent renouvelés dans toutes les Villes , & d'autant plus importuns , qu'ils sont presque toujours effrayans ou meurtriers , plus d'inquisitions , plus de ces formes humili-

(*) Pour ne point interrompre l'ordre de ma lettre , on a renveyé toute les notes à la fin. (1)

hantes d'une défiance insultante , plus de prisons , plus d'amandes , plus de punitions corporelles pour des prétendus crimes qui n'en font point ; & sur-tout plus de ces *vers luisans* , de ces *brillantes fossilles* qui devorent le fruit & les fleurs (3).

Quel bonheur que cet impôt ! qui aboliroit jusques au *mot* de décimies payables par le Clergé ; ôteroit à jamais l'idée de destruction de corps Religieux , vrais soutiens de la Religion dominante , de la jeunesse , & de la charité , qui font mouvoir tant de bras par les différens travaux qu'ils procurent aux ouvriers & aux Artistes ; qui exercent le devoir de l'hospitalité ; & qui finissent par décharger les familles de ces enfans pieux & chrétiens qui font fleurir le cloître , lors peut-être qu'ils feroient gémir la société !

Quel bonheur que cet impôt ! qui par l'abondance aisée & facile qu'il procureroit , écarteroit loin de nous le dessein d'annuller ou de retrancher des pensions que la générosité de nos Princes a cru devoir accorder au mérite , au talent , ou même à la faveur , si l'on veut !

Quel bonheur que cet impôt ! qui surpasseroit à l'infini les ressources que l'impôt insuffisant , à tous égards , de la dîme royale , n'auroit jamais pu atteindre , lors encore qu'il seroit devenu très-difficile à pratiquer dans les toisages des Villes , & même conjectural.

Jetons donc pour toujours loin de nous cette idée destructive d'un système fort utile & indispensable qui enfante le nom d'*arbitraire* ou de *conjectural*. Nous

Avons dit & nous le répétons avec plus de confiance que jamais , tous les impôts en sont susceptibles , les uns plus les autres moins. Il faut cependant des impôts , nous en sommes d'accord ; c'est donc le *mode* dans la juste repartition de l'impôt qu'il faut trouver , c'est à ce *mode* qu'il faut scrupuleusement s'accrocher & le fortifier une fois qu'on l'aura trouvé. C'est ce *mode* enfin , qui donnera la perfection à notre impôt. Le voici.

SUPPOSONS que je veuille répartir sur chaque tête formant un chef de maison , une partie d'une somme totale , & qu'elle le soit par diverses classes relativement aux facultés , aux propriétés , aux aisances , & surtout à l'industrie d'un chacun ; il me paroît , MONSIEUR , qu'il n'y auroit rien de plus sûr , pour cela , si-non que dans chaque Ville , ou dans chaque quartier de Ville , (ce seroit plus simple par dixaine ,) en tint une assemblée générale de cette dixaine , & ainsi de toutes les autres dixaines , chacune en leur particulier , pour y nommer & y changer , tous les ans , un certain nombre de Commissaires honêtes , justes & éclairés , auxquels on joindroit le Curé & le Médecin de la Paroisse , présidés par un Officier Municipal , ou à son défaut , par un Conseiller politique : ces différens personnages décideroient de la taxe de tous les individus de leur quartier ou dixaines ; & cette taxe ainsi faite n'auroit sa sanction qu'autant que

deux Commissaires du corps des arts , métier, ou jurande dans lequel chaque individu seroit associé, y auroient donné leur suffrage & approbation.

Il n'est pas mal aisé de voir que par cette sage précaution , on parviendroit à détruire , pour ainsi dire , jusques à l'ombre de la conjecture , & de l'arbitraire.

En effet, 1°. Les Commissaires de chaque quartier seroient nommés du consentement du plus grand nombre ; tous y ayant été dûement appelés , conséquemment point de suspicion sur leurs lumières & leur probité. 2°. Ils seroient les plus aptes à connoître les facultés de chaque membre du quartier en particulier , comme voisins , & par cette seule raison , plus apportée de les mesurer ; chacun connoît ici , sans doute , qu'elle est la surveillance que l'on se prête mutuellement en cette qualité , éguillonnée presque toujours par la curiosité naturele ; qui ne veut rien ignorer sur ce qui se passe chez ceux qui s'avoisinent de plus près. 3°. Si par événement il arrivoit que l'amour propre de quelque individu , pour se faire accroire dans le public moins pauvre , ou plus aisé qu'il ne seroit en effet , leur eut fait prendre l'échange ; il est probable que le Curé , auquel il ne manquera pas de se confier , relevera prudemment cette faute ; ainsi que le Médecin de Paroisse , qui par ce motif aura eu souvent occasion de le servir gratuitement ; deux personnes également à portée de fournir mieux que tout autre les plus grands & les plus justes éclaircissements

& qui se surveilleront dans le penchant que l'un ou l'autre pourroient avoir de favoriser celui-ci plutôt que celui-la. 4°. Enfin, si toutes ces précautions pouvoient manquer de produire en quelque circonstance imprevue tout le bon succès qu'on a lieu d'en attendre ; il n'est guere possible de se persuader que les Commissaires du corps de métier ou jurande, dans lequel cet individu se trouvera reçu, ne finissent au moins par mettre la dernière main à cette opération ; l'intérêt personnel & la petite jalousie qui se mêle dans tous les corps, quant elle se trouve ensuite corrigé par la probité naturele, ou acquise, laquelle doit nécessairement résider sur la tête de ceux que tout le corps à choisis pour le diriger, ne peuvent que leur donner la plus parfaite notion sur la faculté de chacun de leurs confreres ; & donner conséquemment tous ensemble une probabilité si-non une réalité sur la bonté & solidité de l'entiere décision. **CE QU'IL FALLOIT DÉMONTRER.**

Mais s'il pouvoit en être autrement, vous me permettriez de vous demander, MONSEIGNEUR, comment a-t-il pû se faire qu'avec infiniment moins de précautions que je n'en donne, les ministères qui ont précédé celui-ci, ont put tolerer un impôt tel que la *capitation* ; un impôt tel que le *vingtieme industriel*, sans être excités par les remords les plus cuisants ? Et comment peut-il se faire même que dans ces deux derniers impôts, il se trouve généralement moins de mécontents & qui aient excité moins de

murmures que dans l'impôt sur les immeubles ? voilà je vous l'affure une énigme inexplicable ; si elle ne sert à expliquer elle-même qu'un IMPOT UNIQUE tombant indifféremment sur tous ceux qui ont été désignés pouvoir le supporter, est & plus juste & plus praticable. Et s'il ne dévénoit peut être indécent de multiplier mes questions , ne pourrois-je pas encore demander , comment se fera-t-il que l'impôt *du quart des revenus* décrété par la Nation, soit moins conjectural ; lui qui n'exigeant que cette formule équivalente , *j'affirme que je n'ai que tel revenu* , se trouvera conséquemment livré à la discretion & à l'avarice du plus grand nombre des contribuables ; tandis que d'autres plus honêtes & plus vertueux deviendront les dupes de leur franchise & de leur probité ?

En un mot , si avec l'ensemble de mes sages & multipliées précautions , ainsi qu'avec l'humble déférence d'y en laisser ajouter d'autres ; il arrivoit néanmoins que dans la disposition de mon plan il peut se trouver un seul réclamant ; alors je désirerois , sauf meilleur avis , que cette réclamation & celles qui , contre toute attente , pourroient l'accompagner , fussent jugées de nouveau , non-seulement par tous les premiers commissaires , mais encore par un égal nombre de toutes les branches susdites , qu'on auroit eu la précaution de nommer à la même Assemblée du quartier & le même jour ; pour ne servir ensuite de commissaires secondaires taxateurs que lors des décisions à donner sur les requêtes en réclamation ; que les corps des arts

métiers ou jurandes ; &c. auroient également pris la même précaution pour le double nombre de syndics , où bailes préposés à la même fin ; le premier Vicairé de la Paroisse tiendrait lieu d'un second Curé ; & le Chirurgien de la même Paroisse d'un second Médécin ; & finalement je voudrois que tous les Échevins ou une grande partie d'iceux , y assistasse aussi ; & sur-tout que le réclamant fut présent pour y déduire verbalement ses raisons & ses motifs ; en telle sorte pour les uns & pour les autres que toutes les réclamations fussent jugées à-peu-près dans le même temps & en dernier ressort. J'ai la confiance de croire qu'après ce dernier retranchement , la mesure de justice & d'égalité dans la répartition de l'impôt , monteroit à son comble (5).

Il ne me resteroit plus donc qu'à vous donner mon plan avec les raisonnemens qui vont le faire connoître dans toute son étendue , ainsi que la disposition des trois planches qui l'accompagnent ; si je n'avois encore à dire un mot pour prévenir l'objection qui pourroit m'être faite dans le cas il se trouvat quelque recalcitrant qui ne voulut point satisfaire à sa taxe. La chose est toute simple ; on ne pourroit après un commandement fait , qu'user préalablement de saisie sur les biens , sommes , effets , ou marchandises qui appartiendroient au refusant , & dans le cas celui-ci eut toute sa fortune en porte-feuille , où qu'elle n'apparut d'aucune manière être réelle ; dans ce cas seulement , il seroit usé de saisie corporelle. Et qu'on ne craigne pas que cette dernière conduite occasionne des émigrations

fréquentes , toutes les fois qu'on ne taxera pas les étrangers. Chacun a ses habitudes ; on tient au lieu où l'on fait sensiblement ses affaires ; on a ses liaisons , ses amis , ses parens , ses voisins , sa religion , sa santé à considérer , & ce ne seroit pas la peine d'ailleurs de s'abandonner à cette espece de desespoir ; les contributions seront encore si peu conséquentes relativement aux diverses fortunes , que ces événemens ne pourroient jamais arriver que par un espece de miracle ; il est donc inutile que je m'y appesantisse davantage ; passons aux raisonnemens préalables de mon plan. Les voici.

Je suppose , ainsi qu'on le croit par-tout , vingt-six millions d'ames en France , sur lequel nombre j'en déclare tout d'abord vingt millions que je suppose également incapables de supporter l'impôt ; de ce genre seront les enfans de famille , les femmes en puissance de mari seulement , les domestiques , les pauvres , où ceux qui ne vivent que du jour la journée ; les soldats , & généralement tous ceux où celles qui seront reconnus ne pouvoir se substantier que trop difficilement ; où même qui n'auront pas une petite aisance : je n'en laisse donc subsister que six millions qui puissent être imposées (6). Je forme alors vingt classes , je divise en même-temps le nombre des ames de quatre en quatre classes , formant cinq parties. Les quatre premières classes sont de *cinq cents mille en cinq cents mille* , les quatre secondes classes , de *quatre cents mille en quatre cents mille* ; les quatre troisiemes

classes de *trois cents mille en trois cents mille* ; les quatre quatriemes classes de *deux cents mille en deux cents mille*, les quatre cinquiemes classes qui font les dernieres & les plus imposées, de *cent mille en cent mille*.

Je taxe ensuite la plus basse classe à 1 liv. 10 s., pour tout impôt & progressivement je viens à la plus forte & la dernière qui est de 1,000 liv. ; ce qui ne reste pas néanmoins que de me donner un revenu annuel en total d'un milliard vingt - huit millions sept cents cinquante mille livres, ci. . . 1,028,750,000 l. ainsi qu'on peut le voir sur la première planche.

Je ne me livrerai pas, ici, à aucune réflexion sur la modicité de ces différentes taxes ; il n'est personne qui ne juge qu'après avoir retranché de mon tableau les vingt millions d'âmes de la nature de celles que je viens de supposer ; celle qui commencera ensuite à supporter la première imposition de 1 liv. 10 s., n'aura jamais de sa vie eu à dix fois près au moins, un sort aussi heureux, ainsi que celui qui possédant des richesses immenses n'aura payé que 1,000 liv., tandis qu'il existe un nombre très - considérable d'individus qui payent jusques à 10, 20, 30, 40 mille francs & plus ; indépendamment encore des impôts insensibles fiscalement imaginés sur les diverses denrées de consommation qui se portent infiniment plus haut que les impôts purement pécuniaires.

On peut s'en convaincre par la troisième planche dans laquelle je n'ai donné qu'un très - petit

échantillon de ces fortes d'impôts, étant moralement impossible que l'homme le plus versé dans cette partie, puisse la connoître; car figurez - vous que, *le recueil alphabétique des droits & traites uniformes, & de ceux d'entrée & sortie des cinq grosses fermes*, est composé de quatre gros volumes *in - 8^o*. d'environ cinq cents pages chacun petit *cicero*. Cette invention du fisc est montée comme à l'infini; j'en ai jugé par le premier article qui m'est tombé sous les yeux, c'est celui des *peaux différentes* sur lesquelles on perçoit des droits, j'en ai compté soixante-quatre especes, & dans celui des huiles, trente quatre, je les ai détaillés à la fin de la même planche, il est conséquemment aisé de s'en convaincre. Que doit-ce être encore pour les Équivalents, Oïtrois, &c. &c. &c. Cette planche n'a pas été envoyée en Cour, elle a été ajoutée après-coup, elle effraye sur l'invention du fisc, sur laquelle mon plan doit nous faire tressaillir de joie.

J'établis ensuite trois sortes de receveurs; les premiers dans chaque ville ou village, qui moyennant un pour cent pris sur la receipte, fera tenu de faire la levée, & de la porter dans sa ville Episcopale.

Les seconds, c'est à-dire, ceux qui auront reçu dans la ville Episcopale, seront tenus de vider leurs mains tous les mois chez le receveur de la ville capitale de la Province, également moyennant un pour cent.

Les troisiemes, c'est-à-dire, ceux qui auront reçu dans les villes capitales des Provinces, les videront chaque mois directement dans le trésor royal sous le même bénéfice d'un pour cent.

Les fraix desquelles trois diffé-
rentes recettes se portent à ci. . . 30,554,903 liv.
divisées à la premiere planche &
mises à leur rang

Mais cette somme déduite de
celle de 1,028,750,000 liv.
me restera encore celle de 998,195,097 liv.

Je crois que c'est ici le cas de donner la raison pour laquelle j'établis un receveur aux villes Episcopales ; c'est parce que les petites villes ou villages, qui sont conséquemment des minces recettes, perdroient trop du temps ; peut-être même tout le fruit de leurs travaux, s'ils transportoient leur recette dans la ville capitale de la province, qui, le plus souvent se trouveroit, à coup sûr, trop éloignée ; d'autant même qu'il n'est pas toujours aisé ; qu'il est au contraire très-difficile de se procurer du papier en remise dans des places de cette espece.

Mais mon plan seroit imparfait, si avant même de pourvoir aux besoins de l'état, il ne s'étendoit pas encore jusques à pourvoir à un *patrimoine* pour les villes, & à un *patrimoine* pour les Provinces : j'aurois effectivement manqué mon but ; je l'ai dit en termes équivalens, je veux être libre dans toute l'étendue de ce vaste royaume ; je veux mes coudées franches & libres ; je le désire pour mes semblables ; je veux enfin que ce soit pendant tous les jours de l'année, sauf un seul, celui auquel je payerai *l'impôt unique*. Cependant, personne ne l'ignore, la plupart des villes & des Provinues, entraînés par le mauvais

exemple, & à l'instar de la défectuosité de notre ministère, n'ont d'autre patrimoine, que les impositions qu'elles ont établi sur les matieres de consommation & sur les denrées de toute espece. C'est cependant cette surcharge & cette gêne qu'il faut éternellement anéantir.

C'est pourquoi je prends donc sur les 998,195,097 l. qui me restent, vingt pour cent; savoir, dix pour cent pour fournir aux dépenses de chaque Ville ou village; à ses embeliffemens, à ses nécessités, à ses jeux, à ses fêtes, &c. &c. &c.

Autres dix pour cent en faveur des Provinces pour les mêmes objets; & afin de ne pas m'égarer dans la proportion que j'ai dû observer à cet égard & sur la moralité de la reprise de cette imposition pour les Villes, je me suis moullé sur la ville de Toulouse que j'habite; & voici comme j'ai raisonné.

On compte environ 75 mille ames dans cette dernière Ville; & 15 mille ou environ dans la baulieu, elle a communément 360 mille livres de revenu qui lui suffisent amplement, à moins de fausse administration, car il ne faut pas statuer sur l'ambition de quelques fermiers qui ont fait monter son patrimoine jusques à 412,000 l.; d'où il faut déduire encore ses arrérages. Or, si 100 mille ames ou environ ont besoin de 360 mille livres, 26 millions en auront besoin 93 millions 600 mille livres; mais si je donne à la Province autant que j'en donne à toutes les Villes qui la composent pour son patrimoine particulier, il est probable que je lui attribue ce qui lui conyient: or c'est

ce que j'ai fait en lui accordant les autres 10 pour cent , montant également 93 millions 600 mille liv. faisant avec les précédens la totalité de 187 millions 200 mille livres ; cependant les 20 pour cent en question sur la dernière somme restante de 998,195,097 l., produisent celle de 199,639,019 liv., c'est-à-dire , 12,439,019 liv. de plus en faveur des Villes ou des Provinces ; & néanmoins il me reste cette forte somme de ci , 798,556,078 liv.

Alleché par un si fort résultat , j'ai fait une supposition qui ne m'écartera guere de la verité ; savoir ; que la France à besoin actuellement & annuellement environ 600 millions , tant pour subvenir au payement des intérêts des sommes capitales qu'elle doit , qu'aux dépenses ordinaires & courantes , telles que la Maison du Roi , celle de la Reine , des Princes & Princesses , l'entretien de la Marine , des Troupes de Terre , &c. &c. &c. &c. j'ai supposé que ces dernières dépenses se portoient à 350,160,038 liv. pour faire mon compte ; que les premiers , c'est-à-dire , les intérêts à payer pour la dette capitale & nationale , étoient de 250 millions ; j'ai encore supposé que ces 250 millions prenoient leur source , & partoient de trois différens points ; savoir , 1^o. des rentes viagères que je crois aller bien au delà de la moitié ; & que néanmoins je laisse sur cette moitié. 2^o. des rentes constituées à cinq pour cent & d'autres rentes presque réduites , qui sans cette réduction donneroient ou augmenteroient infiniment le susdit capital de cinq milliards , ainsi supposé par relation à la susdite reduc-

tion ; enforte que ces differens objets exigent , comme nous l'avons déjà dit , une somme totale de 600,160,038 liv. ou environ , qui deduite de celle qui nous restoit ci-dessus de 798,556,078 liv. , me restera précisément celle de ci , 198,396,040 liv.

Nous voilà donc bien campés , je payerai tous les ans à l'État pour les dépenses ordinaires environ , ci. 350,160,038 l.
& pour les intérêts des sommes capitales qu'il doit , ci. 250,000,000 l.

TOTAL , ci. 600,160,038 l.

Mais , comme il me restera net au-delà de toute nécessité 198,396,040 liv. , je les appliquerai tous les ans en deduction du payement du capital de cinq milliards , ce qui me diminue progressivement les intérêts , en telle maniere que la douzieme année , en y ajoutant 1,250,000,000 liv. qui doivent au moins résulter tous les dix ans dans mon hypothese , provenant des rentes viageres par le décès progressif des individus qui les perçoivent , ainsi que 250,000,000 l. ou environ pour les deux années de plus formant lesdites douze années & 342,105,126 l. que les intérêts auroient à peu-près porté , temps par temps , me liquident entierement la dette nationale , ainsi qu'on peut le voir à la seconde planche ; ce QU'IL FALLOIT DÉMONSTRER.

Quand j'ai dit que mon plan abolissoit ou devoit abolir tout impôt ; on n'imaginera pas sans doute , ni celui de la poste aux lettres & aux chevaux , ni le controle des actes , ni celui sur la marque de l'or & de l'argent ,

ni les bureaux aux frontieres du Royaume pour l'entrée des marchandises étrangères qui pourroient être en concurrence *seulement* avec les fabriques nationales ; mais en laissant subsister en entier ce dernier impôt, j'ai entendu que les quatre premiers fussent sensiblement diminués; notamment les droits du controle, que je ne laisse subsister que pour consolider la validité & la permanence des actes, ainsi que celui de l'or & argent, pour la validité du titre, & comme je n'ai d'autre raison que celle-là, je desirerois que les fraix du controle ne fussent autres que les sommes indispensables pour l'entretien des Commis. Par exemple deux sols pour quelle piece que ce fut concernant les procès, vingt sols ou environ pour tous les actes privés ou par-devant Notaire, comme ventes, cessions, transports, échanges, licitations, emprunts, testamens, codicilles, donations, substitutions &c. &c., lors même qu'on pourroit en inférer qu'un acte du même jour en renferme deux ou plusieurs de cette espèce; en observant la même proportion pour la marque de l'or & argent.

Finalemēt, je desirerois que toutes les sommes qui pourroient résulter du bénéfice des postes, du controle & notamment des marchandises étrangères à l'entrée du Royaume, fussent accumulées sur celle de 12,439,019 liv. que j'ai donné aux Villes & aux Provinces, excédant le véritable point de dépense relatif à l'exemple pris sur la ville de Toulouse, afin que toutes ces sommes servent à liquider les dettes dont elles pourront être chargées, en supposant même que les économies qu'elles pourront faire sur les deux re-

prises formant vingt pour cent, ne fussent point.

J'aurois, MONSEIGNEUR, une infinité d'autres bonnes raisons à vous donner qui viendroient très-certainement à l'appui de mon plan (7), si au lieu d'une lettre que je me suis proposé de vous écrire, & qui est déjà beaucoup trop longue pour m'être inconfidément livré à la véhémence de mon zèle & de mon imagination fouguese, c'eût été au contraire un ouvrage complet & travaillé que j'eusse voulu mettre au jour; il m'eût peut-être fallu plus de temps; & c'est ce que j'ai voulu éviter, puisque le mal est imminent & qu'il est pressent d'y remédier.

Recevez donc l'hommage que je vous fais, & que j'ai comme figurativement fait par le dernier courier à l'Assemblée Nationale, & sur-tout des moyens que j'ai mis à la réussite morale d'un plan très-utile; faites-le agréer au SOUVERAIN, si vous l'en croyez vous-même digne.

Fasse le ciel que je ne me fois point abusé, & que ce plan scrupuleusement combiné, vivifie & régénere la France; qu'il fasse constamment respecter les propriétés; qu'il nous divise avec le *camélon* du fisc; qu'il éloigne de nous tout esprit de convoitise sur l'opulence des corps Religi eux, qu'ils n'ont ni violée ni surprise; pourvu toutesfois qu'ils se rapprochent de l'esprit de leurs instituts primitifs, saints & édifiants; qu'il conserve aux Princes de l'Eglise, l'éclat nécessairement inhérent à la supériorité de leurs places, s'ils les remplissent avec cette modestie qui caractérise les Evêques chrétiens (8), qu'il nous rende tous contents,

& qu'il prépare, enfin, aux réformes que l'assemblée Nationale croit utiles de faire, les remplacements les plus justes & les plus prompts : alors j'aurai vu le plus beau jour de ma vie, que je suis prêt à sacrifier pour le Roi, pour l'assemblée Nationale & pour vous, puisque j'ai l'honneur de me dire sans la plus petite réserve, avec un respect profond & une vénération pleine & entière.

M O N S E I G N E U R,

Votre très-humble & très
obéissant serviteur.

B. P R A D E R E, *signé.* . . .

A Toulouse, le 14 Octobre 1789.

P.S. Comme je me méfiois de mes lumières, j'ai voulu, avant de jeter ce second paquet à la poste, consulter des politiques sur mon plan; l'un m'a appris, je ne fais s'il se trompe, que M. de Mirabeau l'avoit proposé il y a trente à trente-cinq ans, sous quelque forme qui se rapproche de la mienne; d'autres m'ont dit que c'étoit M. de la Silhouette; que cependant mes moyens étoient si faillans, qu'ils exigeoient de moi que je le fisse partir; je l'ai fait. J'ignorois vraiment de m'être rencontré avec de si grands hommes, que mon âge trop tendre alors, me laissa ignorer; je ne me suis d'ailleurs occupé de politique que dans ce bouleversement qui m'effraye, & que je cherche de remettre en équilibre pour en éviter les effets.

NOTES.

N O T E S.

(1) **I**L est si vrai que le Peuple sera soulagé de neuf sur dix , qu'on n'a qu'à s'arrêter à ce sujet , indépendamment d'une infinité d'autres Impôts , sur ceux qui ne tombent que sur la consommation ; impôts qui dévorent insensiblement le peuple , & d'une manière d'autant plus certaine , qu'on s'en apperçoit moins. Quel est le Citoyen , pour si misérable qu'on le suppose (un mendiant) , qui dans le cours de l'année ne paye à raison de cette imposition , ou pour le Roi , ou pour les Villes , ou pour les Provinces au dessus de 30 liv. , & cependant par mon plan il ne payera rien , ou il ne payera , s'il a d'ailleurs quelque faculté , que 30 sols pour tout impôt. Quelle immense différence !

(2) Mon impôt prévient tout , prépare tout , pourvoit à tout. Voulez-vous remplacer avec cette juste, exacte , & solide proportion la dîme ecclésiastique , vrai patrimoine du Clergé , son apanage certain , sa propriété sacrée , juste , incontestable , durable & permanente ? Voulez-vous payer ses dettes , puisqu'en lui ôtant la dîme vous lui ôtes les moyens de la payer lui-même ? Calculez alors tout ce que cela monte , où que vous voudrez que cela monte ; puis ajoutez tant par livre sur la recette à faire de chaque classe , alors même ceux qui profitoient des soins des Ministres des autels , & qui ont quelque ressource , se trouveront compris dans la classe de la dîme ; au lieu que ci-devant il n'y avoit que les propriétaires de terres , seuls , qui payoient , ce qui étoit , comme l'on sent , horriblement injuste. Voulez-

vous rembourfer des charges, prévenir une guerre, faire un établissement utile, renter des Hôpitaux pour subvenir emplement au foulagement des pauvres ; établir des maifons fortes pour les enfans de l'un & de l'autre fexe dans les Villes principales des Provinces formant un arondiffement, afin de contenir cette jeunefle effrénée, qui par fes indocilités & fes penchans criminels deshonorent l'Etat & les familles, par l'impuijfance où fe trouvent fouvent ces dernieres d'y pourvoir par leur faculté ? En un mot avez-vous quelque genre que ce foit de dépense à faire ? Calculez-là, puis ajoutez tant par livre, & voilà mon fecret.

(3) Quelqu'un me dira, peut-être, toute cette deftruction pourra devenir utile d'un côté, en même-temps qu'elle fera défaftreufe de l'autre ; car enfin tant de Commis - Receveurs, renvoyés ; tant de Gardes aux Gabelles fupprimés (que la nation, foit dit ici en paffant, vient par le fait de fupprimer avant moi, & qu'elle a intention de fupprimer réellement), fe trouvant fans emploi, formeront de la plupart des fujets qui vont porter la défolation dans toute la France.

Si mon plan avoit pu ne pas prévoir cette objection, & que ma fenfibilité naturelle eut été fufpendue pour un temps à cet égard, il feroit expédient de l'éveiller, pour lui faire dire ce qu'elle en penfe ; en conféquence il faut obferver, 1^o. Que tous les Receveurs des deux Contrôles fubfifteront, comme je l'obferverai dans le cours de ma Lettre, auffi bien que tous ceux des postes aux lettres & aux chevaux, indépendamment de tous ceux qui fe trouvent aux frontieres du Royaume ; mais venant à ceux qui fe trouveroient fans emploi dans les bureaux, il ne fera queftion que de leur donner la préférence dans ceux

des trois espèces de Receveurs que j'ai supposé devoir être établis dans les Villes différentes ; les furnuméraires ou les vieux seroient renvoyés , avec pension , & relative aux émolumens qu'ils percevoient ; ils ont perdu leur état qu'ils exerçoient à la bonne foi au profit de la nation , il seroit de la dernière cruauté , inhumain & injuste de les abandonner sans secours & sans talent , incapables , la plupart , d'en acquérir à leur âge. Les Gares aux Gabelles , je les placerois dans les Maréchaussées , que je désirerois être quadruplées , à cause de leur grande utilité (*) ; les furnuméraires , ou les vieux , je les placerois de six en six , au plus , dans les petites Villes , portant le même uniforme , sans cheveux , pour servir de renfort aux premiers dans les cas urgents , & je ne leur donnerois viagèrement qu'une pension d'Invalide ; ces places s'éteindroient par mort , à moins que la nation ne crût utile de les laisser subsister : si ces derniers , par impossible , pouvoient être mécontents des places que je leur assigne , il faut convenir que les premiers ne devoient pas l'être ; car pour moi je les assure franchement , que si j'étois susceptible d'ambition , quoi que je n'aye jamais été Receveur , avec des dispositions néanmoins bien affirmatives pour cet état , je me tiendrois très-content d'être nommé Receveur de la Ville capitale de la Province que j'habite ; & si mon zèle ardent & ma bonne disposition pour servir mon Roi & la Patrie pouvoit jamais me mériter leur bienveillance , je me croirois récompensé infiniment au-dessus de mes mérites. Quant à MM. les Fermiers-Généraux ,

(*) Cela pourroit se faire sans surcharge , si l'on diminueoit d'autant la Cavalerie des troupes réglées , & que l'on disciplinat les Maréchaussées , pour employer ensuite à la guerre , le cas y échéant , le nombre que nous leur aurions donné pour cette réunion.

je les crois assez riches pour ne pas m'inquiéter sur leur fort , mais pour suivre ponctuellement notre Evangile , qui nous enseigne de rendre le bien pour le mal , je les placerais de préférence , toutes choses égales , dans les dignités que leurs talens pourroient leur mériter.

(4) Dans le même moment auquel je fais imprimer les Notes de ma Lettre, on me distribue une feuille intitulée : *PLAN de M. l'Evêque d'Autun, pour la vente des biens Ecclésiastiques*, dans laquelle il prétend que la Nation pouvant détruire des agrégations particulières , elle peut conséquemment , dès à présent , faire tourner à la chose publique tous leurs biens ; que pouvant réduire le revenu des tributaires vivants , la partie seule des biens qui est nécessaire à la subsistance du Bénéficiaire lui est due , lorsqu'elle prend sur elle le traitement des Ecclésiastiques : & ensuite il s'empresse de donner le calcul des ressources prétendues que ces ventes peuvent fournir à la décharge du Peuple , préalablement avoir accordé 1200 liv. de revenu , multipliée à quatre-vingt mille Ecclésiastiques qu'il suppose en France.

Il est certain que si la louange est un tribut dû au mérite , je ne pourrois me dispenser de l'accorder à ce Prélat , s'il a cru par ce généreux sacrifice , non seulement libérer l'Etat de la dette nationale , mais encore le délivrer de toutes les surcharges sous lesquelles il succombe (ce qu'il ne prétend pas) ; qu'il en ait eu , sur-tout la commission de son corps légitimement assemblé ; & qu'en dernière analyse on n'eût pu y suppléer autrement , qu'en deshabillant *Saint-Pierre* pour habiller *Saint-Jean* ; mais indépendamment que son calcul m'a paru renfermer des erreurs sensibles , desquelles on peut se convaincre en le suivant la plume à la main , c'est qu'il ne remedieroit

tout au plus qu'à une partie de la dette nationale , sans degager le peuple de cet effeim d'impôts qui l'assaillent de tous côtés ; que pour parvenir à ce point d'imperfection, il seroit forcé de mettre à la congrue de quatre-vingts mille Ecclésiastiques , encore voudroit-il que cette congrue fut variable , suivant le prix des grains ; comme si nous n'avons pas assez des désordres pour y substituer celui qui naîtrait nécessairement de cette variété. Je ne fais , du reste , s'il entend mettre dans le nombre des Congruistes , les Evêques & les grands Bénéficiers ; dans cette hypothèse on ne sauroit s'empêcher de croire que son sacrifice est grand , noble & généreux , comme sa charité est pleine, & entiere. Quel bonheur cependant que celui que procure mon *impôt* , en allant au devant de cet éclatant sacrifice , puisqu'il nous ménage le moyen de n'avoir à reconnoître , à ce Prélat , que la similitude de celui d'Izaac par son père Abraham. (*)

(5) On pense bien que ne devant y avoir , à jamais , qu'un seul & même *impôt* , la taxe doit porter sur toutes les ressources de toutes les espèces d'individus , Séculiers , Ecclésiastiques & Religieux , taxés par proportion aux biens fonds libérés , maisons , contrats , si la prévoyance les découvre , argent , &c. &c. &c. ; en sorte que dans la répartition de l'*impôt* on trouve , autant qu'il sera possible , la plus parfaite égalité dans les balances des diverses fortunes.

(*) De quoi s'allarme-t-on ; nous avons tout ce qu'il nous faut , pourquoi donc nous faire voleurs sans nécessité ; on n'en veut au bien du Clergé & des Moines ; que parce qu'on croit que nous n'avons point d'autres ressources ; j'ai prouvé le contraire , laissons les donc tranquilles , je ne fais pas même s'il n'y a pas de notre intérêt , je les crains quant ils s'irritent justement.

(6) Au demeurant , si au lieu de six millions d'ames que je crois pouvoir être imposées , il s'en trouvoit moins , ce que je ne crois pas , le mal n e seroit pas sans remède ; nous l'avons dit dans une remarque précédente , il n'y auroit pour lors qu'à augmenter la taxe des classes au fol la livre , on pourroit la doubler , la tripler , la quadrupler même , que le peuple & les grands se trouveront toujours infiniment déchargés , relativement au poids énorme qu'ils portent , sans à ce comprendre la gloire & l'avantage de libérer l'Etat d'une dette effrayante , que la multiplicité des impôts actuels , & ceux qu'on inventoit , n'auroient jamais pu libérer.

(7) Il me vient une idée , je ne la garantis pas pour bonne , il faut cependant que je l'hasarde , elle entre dans la disposition d'un homme qui auroit du bon sens , & qui chercheroit la paix & la tranquillité.

Tout le monde s'accorde à dire que l'intérêt que chacun a à perdre dans notre affligeante révolution , prête des forces surprenantes à nos Aristocrates , qui par leurs différens rapports , les communiquent à plusieurs armées de citoyens. MONSEIGNEUR , le grand éclat & la pompe ne conviennent qu'au Roi & aux Aliés de sa Couronne , & lorsque pour les soutenir ils n'ont pu faire autrement , ils se sont jetés adroitement à corps perdu sur nos finances : c'est du reste ce qu'on leur reproche ; je ne garantis point le fait , je n'oserois en mon particulier honnêtement le croire ; mais si (une fois la dette nationale payée) nous leur divisons tous les ans les 198,000,000 l. qui nous restent , à moins qu'on ne les jugeât trop considérables ; ne seroit-ce pas un moyen d'appaîser le bouillon de leur effervescence qui nous meneroit le calme si désirable dans un temps trop orageux ? Quelle est l'alarme , je vous prie , que ma

proposition pourroit jetter dans les esprits , si mon plan a déjà pourvu , sans su rcharge , à cet objet ? Je ne la prévois pas , on pourroit même , sans danger , l'exécuter plutôt. Ne vaudroit-il pas mieux donner bénévolement à leurs *grandeurs* , à leurs *altesses* , à leurs *éminences* , &c. ce que la convoitise nous arrache par violence ou par adresse ? Mais si en tout événement on jugeoit cette idée fautive , & que bien loin de favoriser cette classe , on voulut la taxer relativement à leurs fortunes , alors je serois d'avis de faire une vingt-unieme classe pour les Princes , les très-grands Seigneurs & les Fermiers généraux , opulents ; je formerois cette classe au nombre de 100 , je les diviserois de 20 en 20 , je taxerois les premiers 10,000 l. ; les seconds 20,000 l. les troisiemes 30,000 l. & les quatriemes 40,000 l. ce qui me donneroit une somme totale de deux millions-cinq cens mille livres.

(8) Ne nous y méprenons point ; dans un Royaume l'impôt ne doit respecter personne , & conséquemment nous rendre égaux , comme le mérite nous rend tous nobles ; mais dans tous les autres cas , j'admets des nuances insensibles qui distinguent les hommes depuis le plus petit au plus grand. La subordination fait l'ordre vraiment social ; sans elle l'autorité n'est qu'un vain nom. J'en fai si je parle , en cela , le langage de tous nos Philosophes ; pour moi qui ne me fais d'autre gloire que celle de respecter le bon sens ; j'avoue nettement que lorsque j'apercevrai un Noble , je considererai & admirerai en lui les vertus de ses pères qui lui ont mérité la noblesse ; mais je ne lui permettrai jamais de me mépriser : un Militaire , revêtu de la croix de Chevalier , & même sans cela , me pénétrera de reconnoissance pour les services qu'il aura rendus au Roi & à la Patrie ; mais je ne lui

passerai point un ton fier & insolent : un Officier de Justice , un Magistrat m'inspireront le respect & la déférence ; mais j'exigerai d'eux qu'ils me reçoivent avec charité & avec bonté : un Evêque , un Archevêque , un Abbé , un Prieur , m'inspireront la plus grande vénération ; les soixante-douze Disciples , l'humble soumission pour recevoir la parole divine qu'ils me distribueront ; mais j'exigerai , des uns & des autres , l'exemple & l'édification.



Balance

reste	3,105,494,611 L.		
reste	293,121,310 L.	155,274,730 L.	reste
reste	2,812,373,301 L.	448,396,040 L.	reste
reste	307,777,375 L.	140,618,665 L.	reste
reste	2,504,595,926 L.	448,396,040 L.	reste
reste	323,166,244 L.	125,229,796 L.	reste
reste	2,181,429,682 L.	448,396,040 L.	reste
reste	339,324,556 L.	109,071,484 L.	reste
reste	1,842,105,126 L.		reste
reste	1,842,105,126 L.		reste
Balance	1,842,105,123 L.		reste
reste	1,500,000,000 L.		reste
reste	250,000,000 L.		reste
reste	1,250,000,000 L.		reste
reste	1,500,000,000 L.		reste
reste	342,105,126 L.		reste

de plus pour ma libération ; j'évalue ces deux avantages à près
 ons d'intérêt, & cependant Mr. l'Evêque d'Aurum ne les porte qu'à
 ; elle se libérera pour gagner un pour cent de plus.

ans dix ans par le
 au moins, ci
 nes suivantes
 ment résulté, année
 es 1,500,000,000 liv.
 de, ci

de, ci
 448,396,040 L.
 448,396,040 L.
 125,229,796 L.
 448,396,040 L.
 140,618,665 L.
 448,396,040 L.
 155,274,730 L.
 448,396,040 L.
 1,500,000,000 L.
 250,000,000 L.
 1,250,000,000 L.
 1,500,000,000 L.
 342,105,126 L.

PREMIERE PLANCHE.

Je suppose vingt-fix millions d'ames en France, j'en retranche d'un plein vol vingt millions comme incapables de payer l'Impôt, n'en laissant subsister que six millions susceptibles de le supporter ; je les divise ensuite en vingt Classes ; je ne fais supporter à la plus basse que 1 liv. 10 sols par an pour toute imposition ; j'augmente progressivement jusques à la vingtieme qui ne se porte qu'à 1,000 liv. ; je brme le nombre des ames en cinq Classes de quatre en quatre, & je pourvois à tout.

RÉSULTAT DES AMES.	<table border="0" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: right;">500,000 Ames,</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">à</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">1 l. 10 s. Monte, ci.</td> <td style="width: 10%; text-align: right;">750,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">500,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">3 l.</td> <td style="text-align: right;">1,500,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">500,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">6 l.</td> <td style="text-align: right;">3,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">500,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">12 l.</td> <td style="text-align: right;">6,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="border-top: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">400,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">25 l.</td> <td style="text-align: right;">10,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">400,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">50 l.</td> <td style="text-align: right;">20,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">400,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">75 l.</td> <td style="text-align: right;">30,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">400,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">100 l.</td> <td style="text-align: right;">40,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="border-top: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">300,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">125 l.</td> <td style="text-align: right;">37,500,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">300,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">150 l.</td> <td style="text-align: right;">45,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">300,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">200 l.</td> <td style="text-align: right;">60,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">300,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">250 l.</td> <td style="text-align: right;">75,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="border-top: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">200,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">300 l.</td> <td style="text-align: right;">60,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">200,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">400 l.</td> <td style="text-align: right;">80,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">200,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">500 l.</td> <td style="text-align: right;">100,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">200,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">600 l.</td> <td style="text-align: right;">120,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="border-top: 1px solid black;"></td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">100,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">700 l.</td> <td style="text-align: right;">70,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">100,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">800 l.</td> <td style="text-align: right;">80,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">100,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">900 l.</td> <td style="text-align: right;">90,000,000 l.</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">100,000</td> <td style="text-align: center;">à</td> <td style="text-align: right;">1,000 l.</td> <td style="text-align: right;">100,000,000 l.</td> </tr> </table>	500,000 Ames,	à	1 l. 10 s. Monte, ci.	750,000 l.	500,000	à	3 l.	1,500,000 l.	500,000	à	6 l.	3,000,000 l.	500,000	à	12 l.	6,000,000 l.					400,000	à	25 l.	10,000,000 l.	400,000	à	50 l.	20,000,000 l.	400,000	à	75 l.	30,000,000 l.	400,000	à	100 l.	40,000,000 l.					300,000	à	125 l.	37,500,000 l.	300,000	à	150 l.	45,000,000 l.	300,000	à	200 l.	60,000,000 l.	300,000	à	250 l.	75,000,000 l.					200,000	à	300 l.	60,000,000 l.	200,000	à	400 l.	80,000,000 l.	200,000	à	500 l.	100,000,000 l.	200,000	à	600 l.	120,000,000 l.					100,000	à	700 l.	70,000,000 l.	100,000	à	800 l.	80,000,000 l.	100,000	à	900 l.	90,000,000 l.	100,000	à	1,000 l.	100,000,000 l.		
500,000 Ames,	à	1 l. 10 s. Monte, ci.	750,000 l.																																																																																																
500,000	à	3 l.	1,500,000 l.																																																																																																
500,000	à	6 l.	3,000,000 l.																																																																																																
500,000	à	12 l.	6,000,000 l.																																																																																																
400,000	à	25 l.	10,000,000 l.																																																																																																
400,000	à	50 l.	20,000,000 l.																																																																																																
400,000	à	75 l.	30,000,000 l.																																																																																																
400,000	à	100 l.	40,000,000 l.																																																																																																
300,000	à	125 l.	37,500,000 l.																																																																																																
300,000	à	150 l.	45,000,000 l.																																																																																																
300,000	à	200 l.	60,000,000 l.																																																																																																
300,000	à	250 l.	75,000,000 l.																																																																																																
200,000	à	300 l.	60,000,000 l.																																																																																																
200,000	à	400 l.	80,000,000 l.																																																																																																
200,000	à	500 l.	100,000,000 l.																																																																																																
200,000	à	600 l.	120,000,000 l.																																																																																																
100,000	à	700 l.	70,000,000 l.																																																																																																
100,000	à	800 l.	80,000,000 l.																																																																																																
100,000	à	900 l.	90,000,000 l.																																																																																																
100,000	à	1,000 l.	100,000,000 l.																																																																																																

TOTAL, ci. 6,000,000 Les vingt Classes donnent donc un résultat de, ci. 1,028,750,000 l.

A déduire sur cette somme pour l'honoraire de chaque Receveur dans chaque Ville ou Village pour rendre net chez le Receveur de la Ville Episcopale, moyennant un pour cent, ci. 10,287,500 l.

reste 1,018,462,500 l.

A déduire *idem* pour que celui de la Ville Episcopale remette net chez le Receveur de la Ville capitale de la Province, moyennant un pour cent, ci. 10,184,625 l.

reste 1,008,277,875 l.

A déduire *idem* pour que celui de la Ville capitale de la Province verse à droiture dans le trésor royal net, moyennant un pour cent, ci. (*) 10,082,778 l.

reste 998,195,097 l.

A déduire tant pour le Patrimoine à faire à chaque Ville en particulier (**) que pour chaque Province aussi en son particulier à raison de dix pour cent pour les premieres & dix pour cent pour les secondes, en total vingt pour cent, ce qui fait, ci. 199,639,019 l.

reste 798,556,078 l.

A déduire pour les dépenses annuelles du Royaume environ de 350,000,000 liv. j'y ajoute pour trouver mon calcul de la seconde planche qui sans cela seroit faux 160,038 liv. en tout. } 350,160,038 l.

reste 448,396,040 l.

A déduire pour les intérêts annuels qu'elle paye des sommes capitales qu'elle doit pour rentes constituées à cinq pour cent, autres rentes réduites, & autres viagères ; ces dernieres montant au-dessus de deux milliards & demi que je laisse néanmoins à deux milliards & qui s'éteignent tous les dix ans de plus de la moitié, ci. 250,000,000 l.

reste 198,396,040 l.

(*) Je ne parle point du Receveur au Trésorier royal, c'est sans conséquence. Donnez-lui, ou pour ses Commis 100,200,300 mille livres si vous voulez, cela ne pourroit faire jamais, en ajoutant aux trois Receveurs que 30854903 liv., tandis qu'on fait élever la perception actuelle à plus de 300 millions, cela fait frémir.

(**) Quant je n'ai porté l'exemple de 360 mille livres sur la ville de Toulouse, on sent bien que je n'y ai pas compris ses domaines, qui seroient augmenter cette somme ; conséquemment la même relge existera pour toutes les Villes du Royaume.



S E C O N D E P L A N C H E .

LA dette nationale est donc de cinq milliards ; sur ces cinq milliards , on en compte au moins la moitié en rentes viagères , ce qui doit faire profiter , tous les dix ans de la moitié de ces rentes , sans , à ce comprendre les sommes qui seront résultées par la réduction des intérêts , temps par temps , de la rentrée des capitaux arrivée par les individus décédés , ci 5,000,000,000 l.

ANNÉES.

Ire.	D'après la planche première ci-derrière , je leve tous les ans pour payer cette somme , celle de , ci	448,396,040 l.	reste à } 198,396,040 l.
	Mais il faut en déduire pour les intérêts , ci	250,000,000 l.	} déduire .
			reste 4,801,603,969 l.
IIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 208,315,842 l.
	Mais les intérêts sont descendus à , ci	240,080,198 l.	
			reste 4,593,288,118 l.
IIIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 218,731,635 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus , à	229,664,405 l.	
			reste 4,374,556,483 l.
IVe.	Je continue à lever pour liquider cette somme , ci	448,396,040 l.	} 229,668,216 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à	218,727,824 l.	
			reste 4,144,888,267 l.
Ve.	Je continue à lever pour liquider cette somme , ci	448,396,040 l.	} 241,151,627 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à	207,244,413 l.	
			reste 3,903,736,640 l.
VIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 253,209,208 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à , ci	195,186,832 l.	
			reste 3,650,527,432 l.
VIIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 265,869,661 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à , ci	182,526,371 l.	
			reste 3,384,657,763 l.
VIIIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 279,163,152 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à ci	169,232,888 l.	
			reste 3,105,494,611 l.
IXe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 293,121,310 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à , ci	155,274,730 l.	
			reste 2,812,373,301 l.
Xe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 307,777,375 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à , ci	140,618,665 l.	
			reste 2,504,595,926 l.
XIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 323,166,244 l.
	Mais les intérêts sont encore descendus à , ci	125,229,796 l.	
			reste 2,181,429,682 l.
XIIe.	Je continue à lever pour payer cette dernière somme , celle de	448,396,040 l.	} 339,324,556 l.
	Mais les intérêts sont finalement descendus , ci	109,071,484 l.	
			reste 1,842,105,126 l.

Les rentes viagères doivent avoir donné dans dix ans par le décès de ceux qui les percevoient , au moins , ci 1,250,000,000 l.

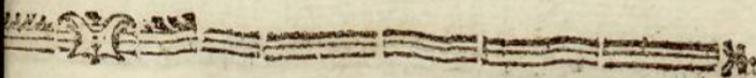
Plus pour le cinquième pour les deux années suivantes 250,000,000 l.

Pour les intérêts qui auroient nécessairement résulté , année par année , de la rentrée insensible des 1,500,000,000 liv. Je les évalue environ pour balance de , ci 342,105,126 l.

} Balance . 1,842,105,123 l.

Si la Nation décrète les intérêts à quatre pour cent , elle se libérera pour gagner un pour cent de plus.

Nota. Que je porte la dette nationale à 250 millions d'intérêt , & cependant Mr. l'Evêque d'Autun ne les porte qu'à 224 millions , ce qui me donne tous les ans 26 millions de plus pour ma libération ; j'évalue ces deux avantages à près de 550 millions dans les douze années.



de 50 millions dans les douze années.

Note. Que je porte la dette nationale à 250 millions

Si la Nation decrete les interets à quatre pour cent

Je les évalue environ pour balance

par année, de la rentrée insensible de

Pour les interets qui auroient nécessité

Plus pour le cinquieme pour les deux an

décès de ceux qui les percevoient,

Les rentes viagères doivent avoir donné

Mais les interets sont finalement descendus

XIc. Je continue à lever pour payer cette dern

Mais les interets sont encore descendus

XIc. Je continue à lever pour payer cette dern

Mais les interets sont encore descendus

Xc. Je continue à lever pour payer cette dern

Mais les interets sont encore descendus

Xc. Je continue à lever pour payer cette dern

Mais les interets sont encore descendus

IXc. Je continue à lever pour payer cette dern

Mais les interets sont encore descendus

TROISIEME PLANCHE.

FAISONS ressortir notre découverte, justifions par cette dernière Planche, la bonté & la nécessité absolue de notre *impôt unique*, par préférence à tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour; démontrons que l'Etat, les Provinces & les Villes perçoivent sur tous les individus sans exception, formant les vingt-six millions, par les impôts insensibles sur la consommation des denrées & d'usage, au moins le sixième de leur dépense annuelle; & pour cela je suppose une famille de cinq personnes, composée du père, la mère, deux enfans & un service qui ne dépenseroient tous les ans qu'environ 1200 liv., je dis que cette famille procure au moins aux divers impôts de consommation environ 200 l. qui est le sixième. En effet.

1°. Il faut au moins vingt setiers de bled, à Toulouse on paye 12 s. par sac; ailleurs il en est autrement, ci.	12 l.
2°. Au moins une livre de boucherie pour le soir & le matin, à 3 s. 4 d., je ne mets que pour trois cens jours.	50 l.
3°. Au moins cinquante livres de jambon ou petit salé, à 2 s. la livre ou environ.	5 l.
4°. Un pèga de vin par jour pour trois cent soixante-six jours 1 s.	18 l. 6 s.
5°. Au moins cinquante livres huile pour les jours maigrès ou autres, montant environ.	7 l.
6°. <i>Idem</i> , pour la morné ou autre pêche.	7 l.
7°. Au moins un quintal de chandelles, montant environ.	10 l.
.	109 l. 6 s.

<i>D'autre part, ci.</i>	109 l. 6 f.
8°. Environ deux livres poivre ou autres épiceries, montant au moins.	1 l. 6 f.
9°. Quand les quatre maîtres ne prendroient le café qu'une fois la semaine cela montera par an environ	6 l.
10°. <i>Idem</i> , pour le sucre. (*)	6 l.
11°. Sur cinq il y en a au moins un qui prend du tabac, il lui en faut deux carottes, qui ne couteroient pas 6 liv., & qui monteront environ 32 liv., reste ci	26 l.
12°. Sel pour le courant de l'année & faire son salage, au moins.	12 l.
13°. Pour les quatre maîtres au moins trois livres d'amidon par semaine, à 3 s. la livré pour cinquante-deux semaines.	23 l. 8 f.
14°. Il faut environ vingt-quatre paires de fouliers, qui payent environ.	6 l.
15°. Au moins cinquante livres savon, qui paye par lui-même, & separement par les matières qui le composent, au moins.	6 l.
16°. Le papier à écrire au moins.	2 l.
17°. Le fromage, <i>idem</i>	2 l.
Je m'arrête même sur les denrées les plus communes & ordinaires, & néanmoins je trouve, ci.	200 l.

(*) Le sucre, le café & autres articles de cette espèce ne payeroient point d'entrée de Royaume, parce qu'ils ne font point en concurrence avec nos denrées du Royaume; nos insulaires en débiteroient beaucoup plus.

D'autre part , ci 200 l.

Que seroit-ce si j'y ajoutois ensuite toutes celles qui regardent les étoffes , les toiles , les foiries , les mouffelines , les dentelles , les chapeaux , les ouvrages d'or & d'argent , plomb , fer , cuivre , &c. le bois de construction , les drogues d'Apothicaire , & sur-tout les droits immenses du contrôle , du papier timbré , &c. Voulez-vous prendre une legere idée pour connoître jusqu'où est allée la prévoyance & les recherches du fisc , & dans quel détail infini il est entré ? faites comme moi , prenez un de leurs vocabulaires , ouvrez-le *ad aperturam* , & si vous tombez sur le mot PEAUX , vous en compterez d'environ soixante-onze espèces , sur lesquelles ils perçoivent . Si vous tombez sur le mot HUILES , vous en compterez trente-six ; & afin que vous n'en doutiez point , vous en trouverez ci-après le détail.

Ajoutons à ces 200 l. au moins 100 l. d'impôts pécuniaires , soit pour taille , vingtième industriel ou rural , capitation , &c. , ci . . . 100 l.

TOTAL 300 l,

Cependant j'ose l'affirmer , sans crainte de me tromper , une famille de cette nature ne sera guère taxée dans mon plan au dessus de 25 liv. 25 l.

Il paye donc de trop , relativement à ma découverte , ci 275 l.

J'avois donc raison de dire qu'en libérant l'Etat , les Provinces & les Villes , je lui diminuerois sa surcharge au moins de neuf sur dix.

Tenons notre parole , & donnons les soixanté - huit articles des Peaux & trente-six des Huiles ; les voici.

P E A U X.

P E A U X.

D'agneau brutes ou crues.	De lapin en poil.
En marroquin.	De lièvre non aprêtées
En peleterie.	De loups aprêtées.
Avortnes.	De loups-cerviers.
De biche.	De loups-cerviers du Levant.
De cerf.	De loups marins aprêtées.
De bœuf & de vache.	De loutres.
De bouc & de chèvre en poil.	De martres.
De bouc & de chèvre aprêtées.	De moutons & brebis en laine.
Habillées en blanc.	De moutons façon de chamois.
Jaunes & en couleur , &c.	De mouton blanches en mesquis.
De brebis.	De mouton passées en galles.
De cabris.	D'oyes.
De castor.	D'originaux à poil.
De cerf en poil.	D'originaux en busle.
De cerf en beufle.	D'ours & d'oursons.
De cerf passés en huile.	D'ours marin aprêtées.
De chagrin.	D'ours non aprêtées.
De chamois.	De pantheres.
De chat-cervier.	De poisson aprêtées.
De chevre.	De putois.
De chevres en poil.	De renards.
De chevreaux en chamois	De rennes.
De chevreaux aprêtées en marroquin.	
De chevreuil.	
De chiens ordinaires.	

PEAUX.

De chiens d'Ecoffe.
 De chiens de mer.
 De finge.
 De counils.
 De cuir blanches.
 De daims en poil.
 De daims passées en chamois.
 De loups.
 De fouines.
 Deveau tannées.
 Aprêtées en parchemin.
 Dè veau marin.
 D'hermines.

HUILES.

Du Levevant.
 D'amandes douces & ameres.
 D'anis.
 D'asphalte.
 De balaine & autres poif-
 sons.
 De pêche française.
 Des mêmes venant de Ba-
 yonne.
 Dè Beaume.
 De couleur d'or.
 De ben.
 De cade.
 De canelle.
 De cire.
 De gras.
 De fenouil ou d'anis.
 De genievre.
 De girofle.
 De graine quelconque.
 Relatives au pays conquis.
 De lavande.
 De laurier.

PEAUX.

De requins.
 De rouffetes.
 De senteur.
 De tigres.
 De vache de rouffi.
 De vautours.
 De vaux coroyés.
 de vaux en couleur.

Ma foi pour le coup le fife
 est tombé en défaut, il a ou-
 blié les *peaux* des hommes,
 des femmes & des enfans.

HUILES.

De macis.
 De noix.
 D'olives.
 Venant de Marseille.
 De pavot.
 De petrole.
 De pieds de mouton.
 De pavot.
 De poix.
 De pomade.
 De romarain.
 D'escorpion.
 De souffre.
 De tartre.
 De therebentine.
 De vitriol.

Voilà tout ; heureusement
 que l'huile de la Sainte em-
 poule n'est pas sujette aux
 droits ! Quelle horreur pour
 deux articles, *ab uno disce
 omnia.*

P. S. . . . Mon plan pris en lui-même , ou en considération des remplacement à faire , présente tant de facilité , *mon cher Lecteur* , que , dans moins de quatre mois , préalablement avoir été décrété , sanctionné , envoyé à MM. les Intendans , & par voie de suite à toutes les Villes du Royaume , il nous procurera net pour le Roi , j'ose l'affirmer avec quelque espece de vérité les 798,556,078 liv. & même les additions pour le remplacement les plus pressens ; il est la CORNE D'ABONDANCE , *le souffle vivifiant* , *le Restaurateur de la France* ; aucune nécessité morale ne sauroit l'épuiser ; il remplira tous les objets possibles sans peine & sans embarras au plus grand avantage des trois Ordres que nous verrons bientôt se réunir par son effet ; & nous procurera par-là un temps calme & serain ; c'est-à-dire la tranquillité & la paix tant désirée.

Craindriez-vous de vous confier un peu trop en mes conjectures ? hé bien ! faites ordonner de suite , si vous en avez les moyens ou le pouvoir , que sans aller plus avant , ni décréter mon plan , toutes les Villes commenceront au contraire de former leurs classes & le nombre des ames que chaque classe pourra comporter : c'est l'affaire d'un mois ou environ ; & vous vous tiendrez convaincu de la vérité que j'avance.

Je vous taille de croupieres , je le sens , *mon cher Lecteur* ; & pour vous tirer d'embarras , je vous vois sur le point de me répondre que j'arrive tard ; que le

quart des revenus est décrété , sanctionné , & qu'il ne fauroit être retracté : permettez-moi donc , je vous prie , de vous répondre par un à pari.

Vous êtes faussement accusé d'un crime capital, d'avoir assassiné un homme ; des faux témoins vous ont chargé , ils ont provoqué un Arrêt qui vous condamne à la roue ; déjà on vous conduit au supplice ; & dans ce même instant , la providence veillant sur votre conservation , nous découvre les coupables & votre innocence. N'importe , l'Arrêt est prononcé , il faut l'exécuter , on ne fauroit le retracter. Cette comparaison , je pense , semble assez se rapprocher de notre espèce , si je ne me trompe , qu'en dites-vous ? Persistez-vous , d'après votre principe , à vous faire exécuter , ou à être renvoyé absous ? Vous ne répondez rien & vous souriez ? ha ! je vous comprends , vous voulez l'absolution , en même temps que vous demandez l'exécution du décret du *quart* des revenus. Mais en bonne logique ne seroit ce pas , par hasard , une inconséquence pommée ? Vous rejettez mon plan ? Vous demandez donc , vous désirez donc la gêne , l'esclavage , la tyrannie , la cruauté , la barbarie , & toutes les furies infernales qui anniment & fomentent ce monstre fiscal. He bien ! soit , tant pis pour vous. *Perditio tua ex te Israël*. Ta propre perte vient de toi , Israël.

A Toulouse , comme par tout ailleurs , l'on trouve des personnes avides de la gloire d'autrui ; l'Au-

teur de la feuille dont j'ai parlé dans mon Avis au Lecteur, instruit de nouveau qu'il n'avoit fait qu'effleurer mon plan, que j'ai montré à tout le monde le 6 de ce mois, vient de le renforcer hier 25 Octobre, en me copiant de plus près; & en se servant de l'exemple de deux millions d'ames, dont j'avois moi-même parlé dans le public; mais qui ne faisoit ni mon appoint, ni ne se rapprochoit assez du nombre des contribuables, d'après l'imposition même de la capitation; il y a encore si mal reussi, qu'il ne justifie pas même quatre propositions mises au bas de sa quatrième page. Le public jugera qui de deux s'approche le plus du bien; mais puisqu'il vouloit me copier, ne devoit-il pas prendre de meilleures précautions? N'auroit-il pas dû donner ce plan quand il donna le premier? Pourquoi le supposer partir des Chartreux, garder l'anonyme? A-t-il honte de faire le bien, ou de passer pour plagiaire? Certes je l'estimais dans mon Avis au Lecteur, & je finis par le.....

F I N.

